

2008 - en cours
Echandens (CH/VD)

Mandant

Commune d'Echandens

Missions

Elaborer un plan patiel d'affectation permettant la réalisation de 4 immeubles de logement

Partenaires

Sennwald architectes SA

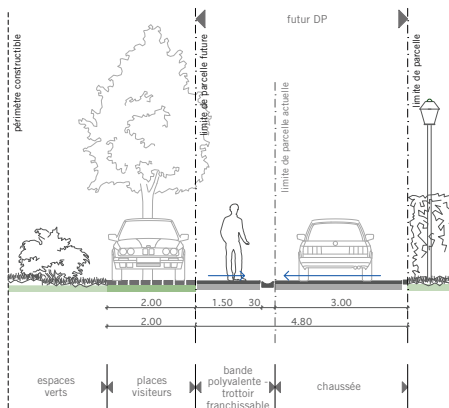


Illustrations

Haut: Vue du site

Droite: PPA, En Dandolens

Bas: Profil type et illustration (extrait)



Le PPA définit une zone d'habitation de moyenne densité. Les activités non gênantes sont autorisées.

Conformément au Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), la densité retenue est un IUS de 0.625. Cette densité permet une transition entre la zone de villas et la zone d'habitation collective entourant le PPA.

Le chemin de Dandolens est élargi et réaménagé afin de proposer, du côté du PPA, une liaison piétonne publique et d'intégrer les places de stationnement visiteurs. Ce réaménagement est conçu selon les principes de "zone 30" déjà mis en place sur ce tronçon.

La surface de ce PPA est de 8'767 m². La surface brute de plancher créée est de 5'480 m².

